



DU 18 AU 25 OCTOBRE 2008

LA SEMAINE DE LA PROPLETE

la propreté, c'est l'affaire de tous...alors changeons de comportements

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A la faveur de la formation du Gouvernement issu de l'Accord Politique de OUAGADOUGOU, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Ministère en charge de la Ville et de la Salubrité Urbaine. Ce qui est une première dans l'histoire institutionnelle du pays.

A cet égard, force est de reconnaître qu'en plus de la nécessaire maîtrise de la problématique du développement urbain dans un pays en post-crise, il y avait urgence à stopper la marche vers un chaos sanitaire généralisé du fait d'une insalubrité notoire dans le District d'Abidjan et dans la quasi-totalité des villes et communes de Côte d'Ivoire.

Aux fins de doter le nouveau Ministère des moyens juridiques et administratifs nécessaires, un nouveau cadre institutionnel de la gestion des déchets a été mis en place par l'effet combiné de l'ordonnance n°2007-586 du 4 octobre 2007 abrogeant certaines dispositions de la loi n°2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ; du décret n°2007-587 du 4 octobre 2007 portant création de l'AGENCE NATIONALE DE LA SALUBRITE URBAINE (ANASUR) ; du décret n°2007-588 du 4 octobre 2007 portant création du FONDS DE SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SALUBRITE URBAINE.

Avec cet arsenal juridique, le Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine a pu, notamment, commencer à reprendre en mains et à réguler une filière qui en avait le plus grand besoin. Des projets de réhabilitation des décharges et de traitement industriel des déchets sont en cours de finalisation. De même qu'une politique globale de salubrité.

Pour autant, il ne pourra durablement être mis un terme aux risques de chaos que si est menée, de pair, une action résolue sur les mentalités et les comportements tant est grande la part de l'incivisme dans la prolifération des sources d'insalubrité et leur corollaire de maladies endémiques en tous genres. Etant entendu que la salubrité commence par la propreté.

Au cours de sa réunion du 24 juin 2008, le Gouvernement a bien voulu donner son accord aux conclusions de la communication présentée par le Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine en vue de l'organisation à Abidjan et à l'intérieur du pays de la semaine nationale de la propreté.

A travers cette manifestation de sensibilisation et d'appel au réarmement moral du plus grand nombre, le Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine entend, au nom du Gouvernement, mettre l'accent sur la nécessité de faire de la lutte contre l'insalubrité une grande cause nationale, et du droit à un environnement sain édicté par l'article 19 de notre Constitution une réalité, l'affaire de tous les Ivoiriens.

Tel est le contexte dans lequel le Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine entend inscrire LA SEMAINE DE LA PROPLETE.

LA SEMAINE A L'INTERIEUR DU PAYS

Aux fins de donner à LA SEMAINE DE LA PROPLETE toute sa mesure, deux objectifs stratégiques sont poursuivis par le Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine, à savoir :

- en faire véritablement l'affaire de tous, ce qui requiert une dimension nationale ;
- et poser des actes concrets pour les populations.

Sur le premier point, l'objectif sera atteint en ce que LA SEMAINE se déroulera simultanément à ABIDJAN et dans 8 villes à l'intérieur du pays (YAMO USSOUKRO, BOUAKE, FERKESSEDOUGOU, MAN, GAGNOA, SAN PEDRO, BONDOUKOU, JACQUEVILLE).

Sur le second point, l'objectif sera atteint à travers deux séries d'actions :

- le nettoyage effectif des voiries, des marchés, des écoles, des services publics et l'installation, autant que possible, de comités de salubrité avec remise de matériels et produits d'entretien ;
- l'organisation d'un atelier destiné à élaborer un plan d'urgence pour la salubrité des villes retenues ci-dessus.

Pour l'organisation de LA SEMAINE à l'intérieur du pays, le budget général de l'opération comporte le principe de l'allocation d'une enveloppe forfaitaire à titre de subvention aux régions.

Pour informer et impliquer véritablement les Autorités locales (Préfecture, Conseil Généra, Mairie), une vaste mission exploratoire est prévue.

COMITE D'ORGANISATION

Président :	Théodore MEL EG (Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine)
Commissaire Général :	Me Frédéric TONGO MBIA (Directeur de Cabinet)
Relations avec les collectivités :	Préfet Yul Lambert OMEPIEU (Directeur de Cabinet adjoint)
Commission Finances :	TRA BI Tiékoura Félix (DAAF)
Moyens Généraux :	Mme N'GUESSAN KOUAKOU Adelina (DG ANASUR)
Relations Publiques :	Ambassadeur MIEZAN Ezo Etienne (Conseiller Technique)
Relations avec la société civile :	Mme BODOUA Affoua Hélène (Conseiller Technique)
Relations avec les DR :	Etienne BEUGRE (Directeur Régional des Lagunes)
Communication :	BANDAMAN Jacques (Directeur de la Communication)
Sécurité :	Colonel TANO (Conseiller Technique ANASUR)
Journée des Voiries :	ZUNON Olivier (Inspecteur)
Journée des Campus :	Mme BONI Laurence (Chef de Cabinet)
Journée des Entreprises :	Mme DJETOU Mariama (s/D de la Communication)
Journée des Marchés :	Mme BRAGORI Hélène (Responsable Cellule Genre)
Journée des Ecoles :	Mme EDDO Kouadio (Chargée d'Etudes)
Journée des Services Publics :	ZAMBI Irié (Inspecteur Général)
Journée des Collectivités :	Etienne BEUGRE (DR Lagunes)
Cérémonie de lancement :	Mme BODOUA Affoua Hélène (Conseiller Technique)
Cérémonie d'ouverture :	M. GNANZI Anicet (DG ANASUR)
Cérémonie de clôture :	Mme BARRO Aminata (Inspecteur Général Adjoint)
Comité scientifique :	Dr ALEBE Guy Désiré (DG Salubrité et Cadre de Vie)
Atelier :	Dr KOUABLE Clarisse (Directeur des Affaires Juridiques et de la Coopération)



SAMEDI 4 OCTOBRE 2008
CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DE
LA SEMAINE NATIONALE DE LA PROPRETE

CONDUCTEUR

9 H 00 – 10 H 00 ACCUEIL ET INSTALLATION DES INVITES

10 H 00 – 10 H 05 ACCUEIL ET INSTALLATION DU MINISTRE

Hymne national chanté par l'assistance

10 H 05 – 11 H 00 ALLOCUTIONS (MC)

- Le Commissaire Général de La Semaine (Me TONGO, Dircab)
- La Présidente de la Commission « LANCEMENT » (Mme BODOUA, CT)
- Témoignage (Président du Syndic ABRI 2000)
- L'Invité d'honneur (Rév. Dr DION Robert)
- Le Président de La Semaine (Ministre MEL)

11 H 00 – 11 H 15 PRESENTATION DE LA SEMAINE (Dircab)

- Présidents des Commissions
- Photo de famille

11 H 15 – 12 H 00 COCKTAIL

FIN DE LA CEREMONIE



DU 18 AU 25 OCTOBRE 2008

LA SEMAINE DE LA PROPLETE

la propreté, c'est l'affaire de tous...alors changeons de comportements

<u>Samedi 4 octobre</u>	LANCEMENT OFFICIEL DE LA SEMAINE « APPEL DU MINISTRE A LA PROPLETE » dans le cadre d'une cérémonie sobre dans la cour du Ministère avec la presse et les ONG.
<u>Samedi 11 octobre</u>	CARAVANE DE LA PROPLETE (District d'Abidjan / trajet1)
<u>Dimanche 12 octobre</u>	CARAVANE DE LA PROPLETE (District d'Abidjan / trajet 2)
<u>Samedi 18 octobre</u>	OUVERTURE DE LA SEMAINE (Journée de la Propreté des Voiries) Manifestations simultanées à Abidjan et dans 8 localités choisies.
<u>Dimanche 19 octobre</u>	Journée de la Propreté des Marchés
<u>Lundi 20 octobre</u>	Journée de la Propreté des Services Publics
<u>Mardi 21 octobre</u>	Journée des Collectivités (JACQUEVILLE)
<u>Mercredi 22 octobre</u>	Journée de la Propreté des Campus
<u>Jeudi 23 octobre</u>	Journée de la Propreté des Ecoles
<u>Vendredi 24 octobre</u>	Journée de la Propreté des Entreprises
<u>Samedi 25 octobre</u>	BILAN ET CLÔTURE DE LA SEMAINE

NB. Un programme éclaté sera mis en œuvre dans chaque région cible pendant la semaine et l'atelier sur LE PLAN D'URGENCE DANS LES REGIONS se tiendra les 22 et 23 octobre.

*Semaine de la Propreté
18-25 octobre 2008*